

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.12.281

**Création de postes
temporaires :
modification des
délibérations n° 194 et
196 du conseil
communautaire du 3
novembre 2011**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHADI à Dominique THUILLIER, Djillali MERIOUA à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

André BONICHON, Nadine GUILLET, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.12.281**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

CREATION DE POSTES TEMPORAIRES : MODIFICATION DES DELIBERATIONS N° 194 ET 196 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2011

Par délibération n°194 et n°196 , le conseil communautaire du 3 novembre 2011 a approuvé la création de 3 postes à l'effectif communautaire.

Ces 3 postes sont temporaires car ils répondent à des besoins non permanents.

Toutefois, la rédaction des délibérations sus indiquées peut laisser penser que ces emplois sont pérennes.

Aussi, il convient de préciser que les postes ci-dessous sont créés temporairement à l'effectif communautaire et seront donc pourvus par des agents non titulaires :

Direction / service	Poste	Nombre	Durée de création
Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire	Chargé mission ORU	2	2 ans
Direction des ressources humaines	Technicien DU	1	2 ans

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines / systèmes d'information du 15 novembre 2011,

Je vous propose :

DE PRECISER que les 3 postes créés par les délibérations n° 194 et n° 196 sont des postes non permanents qui seront pourvus par des agents non titulaires.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 décembre 2011

Affiché le :

16 décembre 2011